# Athlètes inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau en 2015

1. **Description générale**

**Généralités**

Maintenir le rang de la France parmi les grandes nations sportives est un axe important de la politique sportive de l’Etat qui passe par l’obtention de bons résultats lors des rencontres sportives internationales.

Pour favoriser les bons résultats des athlètes français dans les compétitions sportives internationales, le ministère chargé des sports développe une politique de suivi social afin que les sportifs de haut niveau puissent réaliser les performances à la hauteur de leur potentiel, tout en leur garantissant la poursuite d’une formation et d’une insertion professionnelle correspondant à leurs capacités et leurs aspirations.

Le sport de haut niveau repose sur des critères bien établis qui sont :

la reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives ;

les compétitions de référence ;

la liste des sportifs de haut niveau ;

les parcours de l’excellence sportive.

Le ministre chargé des sports arrête, au vu des propositions des fédérations et après avis de la Commission nationale du sport de haut niveau, la liste des sportifs de haut niveau. Cette liste contient 6 catégories de sportifs:

* Senior ;
* Elite ;
* Espoir ;
* Jeune ;
* Partenaire d’entraînement ;
* Reconversion.

Le jeu de données « liste des athlètes inscrits sur la liste des Sportifs de Haut Niveau (SHN) en 2016 » correspond à cette liste arrêtée par le ministère chargé des sports pour l’année 2016. Il est également possible d’interroger la base de données depuis la page Internet <http://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-des-sportifs-de-haut-niveau>

**La présentation par individu**

Le jeu de donnée SHN\_2015 étant une liste de personnes inscrites, le document est présenté par individu. A chaque individu est associé un certains nombre de caractéristiques descriptives permettant de préciser, de contextualiser et *in fine* d’enrichir les possibilités d’exploitation analytique du fichier. Ces caractéristiques descriptives sont décrites ci-dessous.

1. **Présentation du fichier de données**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Variable** | **Format** | **Définition** |
| SHN\_Id | Texte | Numéro unique de l’individu |
| Datnai | Numérique | Année de naissance de l’individu |
| Sexe | Texte; deux modalités possibles: "M" (masculin) ou "F" (féminin) | Sexe de l’individu |
| Catlib | Texte; 6 modalités possibles: "Senior" - "Elite" - "Espoir" - "Jeune" - "Partenaire d'entrainement" - "Reconversion" | Catégorie dans laquelle figure l’individu |
| FedNom | Texte | Nom de la fédération à laquelle l’individu est rattaché |
| Discipline | Texte | Nom de la discipline pour laquelle l’individu est reconnu de haut niveau |
| Club | Texte | Nom du club dans lequel l’individu est licencié |
| DepLib | Texte | Nom du département auquel le club de l’individu est rattaché |
| RegionLib | Texte | Nom de la région à laquelle le club de l’individu est rattaché |
| Fin de droits | Numérique | Date de fin de prise d'effet de l'inscription de l’individu sur la liste |
| Date début | Numérique | Date de début de prise d'effet de l'inscription de l’individu sur la liste |

1. **Précisions sur les spécificités du jeu de données**

**Spécificités de la colonne « SHN\_Id »**

Le présent numéro a été généré dans l’unique but d’anonymiser le jeu de données. Il n’est utilisé dans aucun autre jeu de données.

**Spécificités de la colonne « FedNom »**

La catégorisation des disciplines par fédération est souvent utilisée dans le cadre des politiques sportives et est donc présente dans plusieurs jeux de données. Toutefois, ces jeux ne s’appuient pas sur un référentiel commun. Aussi les appellations pour désigner chaque fédération ne sont pas toujours communes à l’ensemble des jeux de donnés.

**Spécificités de la colonne « Discipline »**

Une discipline est une catégorie d’épreuves réunies sous une appellation commune partageant certaines caractéristiques et rattachée à une Fédération. A titre d’exemple, les épreuves de « K1 femme » et « C1 homme » sont rattachées à la même discipline « slalom », discipline elle-même rattachée à la fédération de Canoë-Kayak.

*NB : la catégorisation des épreuves par discipline est souvent utilisée dans le cadre des politiques sportives et est donc présente dans plusieurs jeux de données. Toutefois, ces jeux ne s’appuient pas sur un référentiel commun. Aussi les appellations pour désigner chaque discipline ne sont pas toujours communes à l’ensemble des jeux de donnés.*